L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI MATIN, 3 AOUT.

ADRESSE DU Comité Central d'Etat AU PARTI DÉMOCRATE DE LA LOUISIANE

Aux électeurs démocrates et conservateurs de la Louisiane :

En vue de la Convention qui doit se tenir à la Nouvelle-Orléans le second lundi de septembre prochain, et des grands intérêts engagés dans l'élection de novembre, le Comité Central Démocratique d'Etat croit de son devoir d'exposer au peuple la condition politique de l'Etat, et de faire un énergique appel à tous les votants conservateurs pour qu'ils aident à délivrer l'Etat des mains des hommes corrompus qui l'ont gouverné depuis 1867.

Le moment est favorable, l'avenir est plein de promesses. Nous n'avons qu'à nous unir, à nous organiser et à marcher à la victoire. D'autre Etats nous ont donné l'exemple. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, les folies et les crimes du parti radical ont non seulement éveillé chez les populations le sentiment du danger, mais les ont animées d'un esprit de justice distributive envers ceux qui ont fait métier et marchandise de leur loyauté et trahi leur mandat. La malhonnêteté et l'incapacité ont contrôlé et perverti les affaires nationales au point que ces expressions sont devenues synonymes de parti républicain. L'Orégon a répondu au Connecticut et New-York a déclaré par une victoire de plus de 80,000 voix de majorité, non pas que le radicalisme doit être mais qu'il est renversé.

Bien que notre intention ne soit pas de nous appesantir sur les sujets de politique nationale, il peut être utile de noter les symptômes indubitables de mécontentement manifestés dans chaque section contre l'administration fédérale actuelle. Pour le peuple des Etats-Unis, centralisation est synonyme de despotisme, et les pas rapides faits dans cette direction par le Congrès ont, à juste titre, alarmé le pays tout entier. Sans aucun respect pour les droits des gouvernés, des Etats ont été subjugués, la représentation au Congrès a été niée, la voix de majorités écrasantes a été dédaignée; et, comme pour mettre le comble à tous ces actes d'infamie et d'usurpation, le Congrès a porté ses mains souillées jusque sur la Cour Suprême. Sous la domination du parti radical, la vénalité et la corruption sont devenues respectables, et le pillage systématique du trésor national est devenu une profession honorable; les impôts ont été accrus terriblement dans l'intérêt d'un odieux système d'espionage adopté pour la perception; des monopoles écrasants ont été créés pour opprimer le travail; et, sous le fallacieux prétexte de "cadeaux", les emplois du gouvernement national sont vendus au plus offrant, ou distribués conformément à un système éhonté de népotisme.

Si ces vices et d'autres semblables d'un [illegible] corrompu ont amené les populations [illegible] Etats à comprendre les dangers qui menacent de les engloutir, pourra-t-on croire que le peuple de la Louisiane est moins sensible aux abus qui ont surgi dans son gouvernement d'Etat pendant les trois longues années du joug radical, abus qui, s'ils continuent, menacent de chasser le travail et le capital de l'Etat, et de semer la ruine dans chaque foyer?

On ne contestera pas que notre dernière Législature ne fût une honte pour la civilisation et la liberté civile. Elle a foulé aux pieds toutes les vertus qui sont l'apanage des gens honorables et elle a fait un piédestal à chaque crime qu'elle aurait dû réprimer. L'ignorance, l'effronterie et le vice étaient les qualités requises pour occuper un siége sur les bancs radicaux de cette assemblée, et quand le trésor était vidé, le peuple pillé et les actes législatifs vendus au plus offrant pour des greenbacks, ces membres faisaient simplement honneur à la trinité à laquelle ils devaient leur existence officielle.

L'espace réservé à cette adresse ne permet pas à votre comité d'entrer dans les détails de tous les actes infâmes passés par la Législature radicale avec l'approbation de l'Exécutif. La dette publique, sous le contrôle radical, est montée de douze à quarante millions de dollars; les taxes se sont élevées, jusqu'à 5 1/2 pour cent, atteignant presque aux limites de la confiscation; on a accordé à des individus et à des corporations des priviléges extraordinaires et exclusifs en contradiction avec la liberté du travail et du capital; d'énormes sommes ont été accordées aux dépens d'un trésor en pénurie à des particuliers pour des services triviaux ou inutiles, et des emplois inutiles ou oppressifs ont été créés pour des places à des vagabonds du parti qui gagnent ainsi leur vie en extorquant de l'argent de toutes les industries honnêtes.

Dans l'espoir de se perpétuer au pouvoir, la Législature a passé les lois d'enregistrement, d'élection et de milice, lois qui ont reçu la sanction de l'Exécutif, et qui sont peut-être, les mesures les plus odieuses, les plus injustes et les plus oppressives qui aient jamais souillé les archives d'aucun Etat. Dans sa folie et sa perversité, elle a passé des lois pour mettre en vigueur l'égalité sociale, non seulement de différentes races d'hommes, mais des mauvais avec ceux qui sont purs et justes. Dans sa folie elle a passé des lois pour réorganiser notre système, autrefois splendide, d'éducation publique, et sans autre motif, dans sa pensée, que de dégrader les blancs de l'Etat et de créer un abîme entre eux et notre population de couleur; toutes ces mesures adoptées sous prétexte de régler le commerce, l'éducation et les amusements du peuple, ont réellement pour but de préparer les voies à la miscégénation. Bref, la législation de 1868, 1869 et de 1870 peut être condensée et résumée en quelques mots: IGNORANCE, VÉNALITÉ, MONOPOLE ET OPPRESSION!

Afin qu'on ne dise pas que ces conclusions sont le jugement des ennemis du radicalisme, nous nous proposons de convaincre ce parti de toutes ces sérieuses accusations avec des termes choisis émanés de ses propres champions et partisans. Il n'y a pas d'esprit plus brillant dans les rangs de ce parti dans l'Etat que M. J. Durant, et comme il est plus sincère que ses amis politiques, son témoignage n'en est que plus concluant en faveur de la vérité de ce que nous avons dit. Dans sa lettre datée du 22 juin 1870, et adressée à M. J. S. Soudé, en parlant des meneurs radicaux dans cet Etat il dit:

"Il faut qu'il y ait séparation absolue des hommes malhonnêtes et incapables qui ont gouverné depuis 1867!"

C'est-là un langage énergique, cependant il est surpassé en sévérité par une adresse républicaine qui vient d'être lancée avec l'endos du comité central d'Etat républicain. Cette adresse dit:

"Citoyens et républicains! Après une expérience de deux années, sous la direction d'un lot *de politiciens les plus malhonnêtes et les plus corrompus qui aient jamais souillé l'histoire politique d'aucun des Etats de cette glorieuse Union*, vous êtes maintenant appelés à arracher l'Etat des mains d'aventuriers politiques *qui l'ont amené à la veille d'une banqueroute*."

On voit par là que notre verdict est approuvé par les hommes principaux du parti républicain, et cependant, au moment même où ils constatent l'infamie de leur propre parti, ils sollicitent une continuation de l'appui du peuple, sous prétexte qu'on mettra en avant dans l'avenir des hommes honnêtes. Si le salut du parti dépend de cette épreuve, il partagera inévitablement le sort des villes et des plaines, et son requiem sera chanté en novembre prochain. Ce verdict n'est pas seulement le nôtre, c'est celui de tous les hommes honnêtes, endossé par M. Durant lui-même, qui comprend combien il vaut mieux pour son ignoble parti d'être battu que de survivre sous la direction "d'aventuriers politiques corrompus" tels que ceux qui affligent actuellement notre Etat bien aimé.

Les conséquences pernicieuses des actes du parti radical dans tout l'Etat ont été sérieusement senties par toutes les classes, blancs et gens de couleur, natifs et étrangers. Tous ont été pillés, déçus, opprimés, et restreints dans la jouissance des droits garantis par toutes les lois humaines et divines. En conséquence, afin de délivrer notre Etat, et de nous affranchir du joug d'hommes incapables et corrompus il faut nous unir comme un seul homme, sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure, et les chasser des places et du pouvoir, pour mettre dans les emplois publics des gens honnêtes et des patriotes. Les intérêts des blancs comme des noirs sont identiques dans cette lutte. Tous les droits et tous les priviléges dont ils jouissent en vertu de la Constitution sont sacrés, et le devoir de chaque citoyen est de veiller à ce qu'ils soient maintenus.

Le parti démocrate a toujours soutenu et défendu la Constitution du pays, et, aujourd'hui comme dans le passé, il protégera et défendra chaque citoyen dans le libre et complet exercice de tous les droits garantis par ce pacte. A la dernière élection à New York, si triomphante pour la démocratie, la seule accusation portée contre le parti a été qu'il favorisait les citoyens de couleur dans leurs priviléges constitutionnels. La population de couleur de cet Etat peut donc être assurée que la démocratie continuera à soutenir les grands principes qui l'ont si longtemps caractérisée.

Comme la plus grande partie de nos maux est imputable à la dernière législature, il est au pouvoir du peuple de remédier à une grande partie des abus par l'élection d'hommes sincères et éprouvés à la prochaine législature dont les membres doivent être choisis en novembre prochain. De cette façon nous pouvons encore sauver l'Etat d'une plus ample ruine politique et financière. A cette fin que les électeurs démocrates et conservateurs nomment leurs meilleurs citoyens comme candidats à la Législature, et qu'ils emploient tous les efforts légitimes pour assurer leur élection.

Outre la Législature, il y a à élire un Auditeur et un Trésorier d'Etat.

Notre plateforme se résume dans les mots d'économie et de réforme. Nous voulons débarrasser l'Etat de son énorme dette, diminuer les taxes, faire reconstruire nos levées, faire renaître la confiance, amener l'accord du capital et du travail, entre l'homme de couleur et le planteur, entre le planteur et le négociant; encourager l'immigration et développer les immenses ressources agricoles de la Louisiane. A cette fin, nous demandons la coopération de tous les bons citoyens, sous quelque nom qu'ils s'associent. Nous croyons pouvoir obtenir un grand triomphe. Le républicanisme a produit des fruits amers qui le condamnent; ses jours sont comptés dans notre Etat! Un parti qui plaide publiquement la cause de la corruption, qui cherche à remettre au pouvoir des hommes qui se sont couverts d'une infamie ineffaçable; un parti dont le mot d'ordre a été la fraude, la dissimulation et de fausses promesses, pour qui l'honnêteté est un sujet de ridicule, qui proclame sa législation, a pour but la spoliation et l'oppression, — ne saurait se présenter devant les votants louisianais et demander leur appui.

Nous engageons instamment le peuple à s'organiser sans retard. Les comités des différentes paroisses sont priés de convoquer leurs clubs, élire des délégués à la Convention et transmettre, le plus tôt possible, les noms de ces derniers au secrétaire du Comité Central d'Etat.

Les journaux qui favorisent le but que se propose cette adresse sont priés de reproduire ce qui précède.

J. H. HATCH,
Président du Comité central démocrate de l'Etat.

THOMAS STEEL, secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Août 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

B — Barjot (le Docteur), Bertrand (Chs Victor), Bonneville, Bourrier Jn-Baptiste, Breaux (les époux), Beynet Antoine.
C — Chonez Nicolas et Jean (les frères), Cazabat Jean Marie.
D — Dupont Paul et Bernard (les frères), Dorbut Pierron Jn-Bte, Dones Pierre, Dangsau Luc, Dejan N. Z., Delmote Jules.
E — Eberhardt Nicolas.
H — Hau Pierre (les frères).
J — Jesam Antoinette Mlle.
L — Lacome Ed. Lucien, Laujanguère Rhetore, Leblond Adolphe.
M — Martin Nicolas, Martin Amédée, Munsch Georges, Martin Jean.
O — Olivury (Mme) née Martinchung.
P — Picot Nicolas.
S — Souparts Pierre, Sceaux Gaudens, Simonin Louis, Suau Auguste, Sarrel Norbert.
T — Thiebaut Christian.
V — Vinsonneau (les frères), Vergez Hector, Veutzinger Antoine.
Y — Ydoux Louis.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Liste des Lettres Françaises et Espagnoles restant au bureau de la Poste le 30 juillet 1870.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A. M., ET DE 6 A 7 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A — Arauto José T, Abrahams Maurice, Arnaud E Martin, Artiela Francis, Amouchon J, Arousi Juan Marsal, Abadie Justin, Armand J Mme Vve, Arcenaux J B, Audry Marie Mlle, Arnould Stanislas.

B — Blanco H Mme, Nasquet Fcois, Bayhi Anselme, Barrère Jacques, Blanc Jules A, Barango Félix, Baron Compagnolle Jn, Bernard P L, Bertin Marie Mme, Breton L, Béon Adèle Mlle, Breton Auguste, Berthet, surintendant, Bernos Henry, Bienvenu Neuville, Briant Angèle Mme, Boniamia Mr, Boissenin François, Bonnivale Rodolphe, Broutin Alfred, Brugier Amédée Mme, Blanc E M, F H Barbot, Baber Artémise, Blanc E Vve Mme, Barnier B Alexandro, Barbé E T, Bayhi Alice Mlle, Blanet Xavier, Blèreau Paul, Bénoué D, Bernard, artiste, Bréaux Emile Mme, Boyse Paul, Briva Madeleine Mme, Bianchi Joseph, Bignon Matilda Mme, Bonnemaire Jules P D, Boulocey P L, Bonnet Celin, Bordelon Clara.

C — Carpeaux Mme, Claudon L, Claverie François, Carretero Alejo, Candau Torre Luis, Carre Henry, Carreras Esteban, Creda Joseph, Chevalier J Gustave, Chiappella L Mlle, Courbebaisse Mme Vve, Crocheron H J, Collignon Gustave, Cuneo J, Charbonnet Dorsan, Castañedo Rosa Mme, Cardella F Laure Mlle, Capdeville J Jacques, Camps Marcos, Changeou Mr, Casse P, Clerc Ch., avocat, Chevillon Antoinette, Clor Charles, Conand O Mlle, Cbuchoux Mme Vve, Crochat Germain, dist.

D — Dargein Antoine, Daher A, Dafa Hipolito, De Ladabat L Chs, Deliège E Nicolas, Demoruelle J, De Carlos Louis, De Buy O, De Labarre W, Diaz Sotolongo Joaq., Dodze M & Co, Dosson J B B, Ducrot Amand, Durel Chas, Duvlex Louise Mme, Duco Jean, Dubois Mme, Dumé Oncame, Dumont Mathilde Mme, Dauplan A & C, Dastillon G, Devezin Aug. O, De la Cruz José, Delavigne J C, Delacroix Sarah Mme, De Feb Jeson Chs, De Labarre Mme, Dilla José, Dotion E Mme, Dr sel B, Doenec Jules, Dupuy Eugénie Mlle, Durel John, Dutrez Julien Mme, Duheln Laurent, Dubert E L, Duchaufour J A, Dubroeil Mme Vve.

F — France Mlle, Fabarès Cyprien, Ferrand Antoinette Mme, Fernandez M R, Fortier Henry, Fette Alfred, Fontaine Mme, Flettas Gerardo, Faivre Emile, Ferreol Arnau, cordonnier, Flory Marius Mme, Forbes Jaime V, Fortier Axélie Mlle, Fernandès A Carmen.

G — Garcia Marie Aimée, Girard M, Gordon Alix Mlle, Gobet R, Guimon Victoire Mme, Guerin M Pre, Gaudin John, Girardet Léontine Mme, Gonzales Man Diaz, Guerchent Joseph, Guillaux Joseph, Guillet Michel.

H — Huard Octave Dr, Henry Orter Mme, Hebert Victor, Héndarayte Jean Pierre.

L — Lafon Tomy, La Salle Pet te, Langel Michel, Lagniod Honoré Mme, Labarthe E ugene, Larblonce Mr, Lalou Jules, Lerveil Henry, Le Besque Jules A, Le Coq J. M., Le Carpentier C B, Leblanc Paul M Mme, Lamarre John, Latil Et, Lagrosseille Paul, Labasse Jean, Labarre José, Landon Albert, Lambert Jules Mme, Letellier Paul, Letellier Gustave, Le Baron Clara Mme, Lemoine P H, Lenouf Revd Père.

M — Martin J Massie, Martin Louis, Mailhos Louis, Mahet Firmin, Mauras Auguste, Michon J P, Messonnier Victoria, Michaux F W, Micolau Juan, Michon Pierre, Monsser Sid Mme, Moreau Honoré, Mouton Victor, Monasterio Ramon, Marchal Joseph, Martin Jules, Machado Wm, Maissonne L prof, Martin Angel, Meinadier, Banquier, Mylotte H L Mlle, Milhet Bernard, Michel et Augustin, Michaux Eug Mme, Montreuil J B, Mouton Chs Alex, Morel Achille R.

N — Navarro José Joaquin, Nandin Mme, Nougue Pierre, Navarro y V Teresa, Nommie Salomon, Néel Louis Mme.

O — Oscar Charles, Orth Mme Vve.

P — Palacios Lazaro, Panasa Jean, Palhier Michel, Pedrido Ganz Manuel, Perez Man M, Pérez Juan Pierre, Périgne Jean, Philippi C, Poirrier Auguste, Poincot Etienne, Probias Salvador, Prudhomme Carter, Pasquier Laurence, Pasca J K, Plamelias José, Pecora Mathilde Mlle, Perpero Arthur, Peyroux Mme, Pico P Bartolomé, Piffet Joseph, Pouilly et Suari, arch, Ponet G, Puchen Louis.

Q — Quesada F Valdes, Quinet Mme, épicière.

R — Ranquetat Marie, Renaud Emile, Reynor Arthur, Ricard Antoine, Rousseau Sosthène, Rougean Antoine, Mme, Ruvoallau Yves, Rault, capitaine, Reme Alexandre, Renaud Prosper, Ricaud Fulgence, Roux J P, Rubel Fernande.

S — Sabbart Juste, Savary Paquart, Santiago Fouson, Sitges Marcos, Sosthene Ph. Honoré, Santoni Paul, Sahuqué Urbain, Sexchnaider Emélie Mme, Souillard J Bte.

T — Tremoulet Cyprien, Tremé N Mme, Trin Emile, Tournemire Mr, Thomas Frédéric, Turpin E S, Termerliard J, Trigant Martial, Teurster Docteur, Toutrist E Dr., Thorning G, Tukal Jean.

V — Vallas Marcelina, Vallas A X, Veillon Valery, Villiaume Mme Vve, Villa Emile, Violter L, Valade T, Vergnou Pierre, Veuillet Joseph, Vignerou Hypolite, Violette, Valcour Willa.

Y Z — Ynoyosa Viviana, Mlle, Zanoli Antoine.

INITIALES.

Veuve A J C, V F, Madame Sœur Sainte Claire.

CHAS. W. LOWELL, Maitre de Poste.

Lista delle Lettere Italiane.

B — Battieri Calogero, Bertocci Francesco, Bologna Giuseppe, Boggioli Carlo, Barnesne Francesco, Bernardi Domenico, Bertocci Rosalia, Basile Francesco, Betta D Calogero, Barbarich Pietro, Bonanno Nunziato, Butturini Angelo, Bacciagaluppi M, Basile Giovanni, Bertucci Antonino, Bertocci Felice, Basile Lorenzo.

C — Cetcovich Andrea, Cessano V S, Compagno Antonino, Chiapella G A, Costa Antonio, Carmino Salvatore, Chiarico Giovanni, Camardi Angelina, Chiamato Antonino, Celino Vincenzo.

D — Darmani Antonio, D'Anna Giuseppe, D'Amico Stefano.

F — Fallo Giuseppe, Figalio G, Ferro Nicolo, Faici Luigi.

G — Grimé Francesco, Gresso Domenico, Grigolina Antonio, Ghirardelli Tommaso, Gallo Giuseppe, Gaccai Lucca.

J — Jngargiola Cristofero.

L — Leva Giuseppe, Lubasna Giuseppe, Lupo Francesco, Larosa Francesco.

M — Mastch Pietro, Mancuso Antonino, Mascari Vincenzo, Monteverde Giuseppe, Mattina Tommaso, Maestro Benedetto, Maorici Simone.

P — Palmisano Giuseppe, Pastai Pietro, Picone Antonino.

R — Radicivich Jas, Rivalta Michèle.

S — Saloti Salvatore, Santini Gabriele, Saland Gaetano, Scotti Angelo, Salvi Cambia Maria, Salomone Antonino, Spinola Nicolò, Spadalanca Antonio, Sidotti Francesco, Scotti Henry, Sagrisa Domenico, Salicamuchia Giacomo.

T — Tarantino Lodovico.

V — Venezia Biagio, Vennuccio Felice, Vanilo Antonino, Vivarilli Giuseppe, Vasile Onofrio.

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur, de MARGARET, Nos 74, 76 et 78 de la rue de la Nile-Levée, Nile-Orléans.

Les ordres sont promptement exécutés et on a vu en ville aux heures de [illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les beaux steamers de la Compagnie [illegible], touchant [illegible]

Ces nouveaux et splendides bâtiments [illegible] partiront comme suit de [illegible] No. 50, Rivière du Nord:

VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 6 août.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 20 août.
PEREIRE, capt Duchesne, Samedi, 3 sept.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 17 sept.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS: Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord. Première cabine, $145. Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 18.

BRÈME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Hâvre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE: De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nile-Orléans — Premières cabines, $120 en or. Entrepont, 40. De la Nile-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême — Premières cabines, $120 en or. Entrepont, 48.

Les billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nile-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton.

On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER, Agent, No 67, rue Union.

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands. Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY, Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN, Capt.—
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson
UNITED-STATES, Capt. Geo. H. Smith
MISSISSIPPI, Capt. W. P. Henry
WESTERN METROPOLIS, Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt.—

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer SHERMAN, M B Crowell, commandant, partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI, 6 août, à 8 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres, $50 00. Entrepont, 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se relient à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 108.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA, ST-LOUIS.

Le steamer ST-LOUIS, Whitehead commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 6 août à 8 heures P. M., Passage, $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg et Natchez.

Le Bateau de la malle, JOHN KILGOUR, J. G. Rouson, capitaine, R. S. Filiaore et C. Grice, commis. Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Plaquemine, Baton-Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, au coin des rues Commune et Delta.

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BARTABLE," capitaine N. B. Barancé, commis Allen Junel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 22 du Commercial Place.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Paquebot de la Côte. Départs tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre HENRY TETE, Joe Dalferes, capitaine, M. H. Landry, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Un commis se tiendra constamment sur la Levée pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à R. C. MARTIN, Vieille-Levée, No. 84.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. B. Greathouse, capitaine, J. A. Comstock, commis.

Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. G. MELANCON, Vieille-Levée, No 82, coin Conti.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche. FLICKER, Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A. Chariet et N. Z. Dupuis, commis.

Part de la Nile-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis se trouvera toujours sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Compagnie de Paquebots de la Côte et de Lafourche.

Le bateau à vapeur "Cherokee," neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine A. M. Osgood, partira pour la Côte et Lafourche, le MERCREDI et le SAMEDI, à 5 heures du soir.

Le Cherokee prendra le fret du Bayou avec le privilége de le transférer.

R. C. MARTIN, Au No 84 de la rue Vieille-Levée.

POUR L'ETE.

M. & N. O.—Ligne de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

Le beau steamer CAMELIA, fin marcheur et à basse pression, commandant J. C. Weaver, commencera son service régulier, le VENDREDI, 27 du courant. Il partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit:

Les lundis, convoi de midi.—Les mercredis, convoi de midi.—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

RETOUR—Il quittera la Passe Christian, les mardis et les jeudis, à 5 heures du matin; les vendredis et les samedis soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi de 10 heures du matin. Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

COHEN M. SORIA, aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Pour l'Eté.

Ligne du M. et de la N. O. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau bateau ABITA, de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, capitaine Miller, partira pour les endroits ci-dessus les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

Retour: Il quittera l'ancien débarcadère (Old Landing), les LUNDIS, à 6 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, CAMELIA, ayant ses roues sur le côté, sous le commandement du capitaine [illegible], commencera ses excursions régulières du DIMANCHE en se rendant aux lieux susdits. Il quittera son wharf du Lac à l'arrivée du train des chars de [illegible] heures du matin et sera de retour dans la même soirée, à bonne heure pour que les passagers puissent prendre le dernier train de [illegible] heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, 18 et 20, rue de l'Union.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ:
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. SMITH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS: James J. O'Fallon, James H. Lucas, L. A. Eaton, T. A. Russell, A. M. Britton, Jesse Lupe, A. B. Garrison, J. M. Mulsby, A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 23, Carondelet, AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. M. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SIMMONS, Secrétaire et agent général.

MÉDECINS INSPECTEURS: J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE: James Jackson, Octave Voorhies, E. T. Merrick, F. M. Hatch, Robert Mott, C. M. Mouton, Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz, R. B. Simmons.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaitaires [illegible].

Médicaments. NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées; il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Notre sens est d'ailleurs souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas, et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors n'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et celle d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'existe pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charetées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104 — RUE DU CANAL — 104.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 3 juin 1870. S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année finissant le 31 mai 1870, pour lesquels des certificats seront émis à partir du second LUNDI de juillet prochain. [illegible]

Directeurs: P. FOURCHY, P. MASPERO, D. McCOARD, L. PUIG, L. F. GENERES, L. F. WILTZ, A. J. KELLY, JOS. HOY, D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE. J. J. FERNANDEZ.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, le 23 mars 1870. P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs de ces certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 9 mai prochain.

Il sont déclaré un dividende de quarante pour cent sur les primes nettes acquises [illegible]

Par ordre des Directeurs, CHAS. BRIGGS, Président. ANT. CARRIERE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS: Charles Briggs, A. Lanaux, Ant. Carrière, Frank Williams, Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne, R. Brugier, John Thornhill, Chas. Lafitte, Jno. S. Wallis, F. Anderson, George Foster, Alfred Kearny, Andrew Stewart, J. A. Everich, L. B. Pothier, Geo. W. Dunbar, R. Pleasants, F. F. Stockmeyer, Rodolph Sieg, Geo. W. Hynson, W. C. Hoey, Arch'd Montgomery, W. C. Black, Henry J. Voss, Geo. O. Garber, R. Magnesse, Theo. H. Hunt, Chas. Weishaar, Chas. Roselli, A. B. Montgomery, O. Carrière, B. M. Howard.

BUREAUX DE LA Compagnie "Atlantic" d'Assurance De la Nile-Orléans,

Au No 20 de la rue du Camp.

Nile-Orléans, 5 juillet 1870.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie son QUATRIÈME ETAT ANNUEL. Montant des primes, du 1er juillet 1869 au 30 juin 1870:

[illegible]

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle-Orléans, No 61, rue du CAMP. Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1870.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:

[illegible]

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

P. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

W. J. CASTELL, Notaire Public.

VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS: Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy, C. T. Buddecke, Samuel B. Newman, F. M. Pecy, J. J. Gaynard, A. G. Ober, A. Thompson, P. Simms, John Phelps, A. Ripley Bates, E. H. Summers.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Des Facteurs et des Commerçants.

[illegible]

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, tout faits, soit toile, ou [illegible]

GAULE & DALTON, Agents.

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIOTARD, [illegible]

NEW ORLEANS, AUGUST 3.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

ADDRESS OF THE STATE CENTRAL COMMITTEE OF THE DEMOCRATIC PARTY OF LOUISIANA.

To the Democratic and Conservative Voters of Louisiana:

In view of the Convention to be held in New Orleans on the second Monday of September next, and the great interest involved in the election in November, the Democratic State Central committee deem it incumbent on them to set forth to the people the political condition of the State, and to call earnestly upon every Conservative voter to aid in redeeming it from the hands of the corrupt men who have ruled it since 1867.

The hour is auspicious: the future is full of promise. We have but to unite, organize and march to victory. Other States have set us the example. North, South, East and West the follies and crimes of the Radical party have not only awakened the people to a sense of danger, but filled their hearts with the spirit of retributive justice towards those who have made merchandise of their loyalty, and betrayed their trusts. Dishonesty and incompetency have controlled and perverted national affairs until those words have become but convertible terms of the very name of the Republican party. Oregon has responded to Connecticut, and New York has spoken through a victory of more than 80,000 majority, not that Radicalism must be, but is, overthrown.

Whilst it is not our purpose to dwell upon national politics, it may be well to note the unmistakable evidences of dissatisfaction manifested in every section against the present Federal Administration. To the people of the United States centralization is synonymous with despotism, and the rapid strides in that direction made by Congress have justly alarmed the entire country. With no decent respect for the rights of the governed, States have been subjugated, representation to Congress denied, the voice of overwhelming majorities disregarded; and, as if to crown all these acts of infamy and usurpation, Congress has laid its polluted hands on the Supreme Court itself. Under the domination of the Radical party, bribery and corruption have grown respectable, and systematic plundering of the national treasury an honorable profession; taxation fearfully increased in the interest of an odious system of espionage adopted in its collection; grinding monopolies created that oppress labor; and under the flimsy disguise of "gifts" the offices of the national government are sold to the highest bidder, or bestowed in obedience to an unblushing system of nepotism.

If such and similar evil of a corrupt party have awakened the people of other States to a sense of the danger that bid fair to engulf them, shall it be said that the people of Louisiana are less keenly alive to the abuses that have grown up in their State government under the three long years of Radical misrule, and which, if continued, must inevitably drive labor and capital from the State and bring ruin to every household?

It will not be disputed that our last Legislature was a reproach to civilization and civil liberty. It trampled upon every virtue that should adorn the character of honorable men and elevated every crime it should have sought to repress. Ignorance, brazen impudence and vice were qualifications necessary to a seat on the Radical side of that body; and when the treasury was robbed, the people pillaged and legislative acts sold to the highest bidder for greenbacks, these members did but reflect credit on the trinity that brought them into official existence.

The length designed for this address will not permit your Committee to enter into a detail of all the infamous acts passed by that Radical Legislature with Executive approval. The public debt under Radical rule has grown from twelve millions to forty millions of dollars; taxes have increased to 5 1/2 per cent., touching the limits of confiscation; individuals and corporations have been granted extraordinary and exclusive privileges at war with free labor and free capital; enormous sums from a suffering treasury have been granted to individuals for trivial and unnecessary services, and useless and oppressive offices have been created to make places for wandering mendicants of the party who obtain their living by extorting money from every species of honest industry.

In the hope of perpetuating themselves in power the Legislature passed the registration, election and militia laws, each receiving Executive sanction, and which, perhaps, are the most odious, unjust and oppressive measures that ever disgraced the statute books of any State. In their folly and malignity they passed laws to enforce the social equality, not only of different races of men, but of the bad with the honest, and of the licentious and abandoned with the pure and upright. In like folly they passed laws to reorganize our once magnificent system of public school instruction, with no higher motive than to degrade, as they thought, the white people of the State and create a breach between them and our colored population; these measures adopted under the pretence of regulating commerce, trade, and the public schools and the amusements of the people, being really intended to pave the way to miscegenation. In short, the legislation of 1868, 1869 and 1870 can be condensed and summed up in four words: IGNORANCE, VENALITY, MONOPOLY and OPPRESSION!

That it may not be said these conclusions are but the judgment of the enemies of Radicalism, we propose to convict that party of all these grave offences in well chosen words uttered by its own champions and defenders. There is no brighter light in the ranks of that party in this State than Thomas J. Durant, and in so far as he may be more candid than his political friends is his testimony the more conclusive of the truth of what we have said. In his letter dated June 22, 1870, and addressed to Mr. J. S. Soulé, speaking of the Radical leaders in this State, he says:

"There must be an absolute separation from the dishonest and incompetent men who have ruled since 1867."

This is strong language, yet it is surpassed in severity by a Republican address just issued with the endorsement of the Republican State Central Committee. That address says:

"Citizens and Republicans!—After an experience of two years, under the leadership *of the most dishonest and corrupt set of politicians that ever disgraced the political history of any of the States of this glorious Union*, you are now called upon to rescue the State from the hands of the political adventurers *who have brought it on the verge of bankruptcy*."

Thus it is seen that our verdict is approved by leading men of the Republican party; and yet in the same breath in which they write down the infamy of their own party, they solicit a continuance of the support of the people under the pretence that honest men are to be put forward in the future. If the salvation of the party depends on that test, it must inevitably share the fate of the cities of the plains, and its requiem will be sung in November next. But this is not only our own but the verdict of all good men, indorsed by Mr. Durant himself, who realizes how much better it is for his ignoble party to be defeated than survive longer under the leadership of such "corrupt political adventurers" as now afflict our beloved State.

The pernicious consequences of the acts of the Radical party throughout the State have been severely felt by all classes, white and colored, native and foreign born. All have been plundered, deceived, oppressed, and restricted in the enjoyment of rights guaranteed by every law, human and divine. In order therefore to redeem our State, and release ourselves from the grasp of inefficient and corrupt men, it becomes us to unite as one man, without regard to race, color or previous condition, and hurl them from place and power, and fill the offices with men and patriots. The interests of both white and black men are identical in this struggle. Whatever rights and privileges either enjoy under the Constitution are sacred, and it is the duty of every citizen to see that they are maintained. The Democratic party has always upheld and defended the Constitution of the country, and will now, as ever in the past, protect and defend every citizen in the full and free exercise of all rights guaranteed by that instrument. At the last election in New York, so triumphant for the Democracy, the only charge brought against the party was that it favored the colored citizens in their constitutional privileges. The colored people of this State, therefore, may be assured that the Democracy will ever continue to live up to the grand principles that have so long characterized it.

As the greater part of our misfortunes are chargeable to the last Legislature, it is in the power of the people to remedy much of the mischief by the election of true and tried men to the coming Legislature, the members of which are to be chosen in November next. In this way we may yet save the State from further financial and political ruin. To that end let the Democratic and Conservative voters put in nomination their best men for the Legislature, and use all laudable and honorable efforts to secure their election.

Besides a Legislature, a State Auditor and Treasurer are also to be elected.

Our platform is retrenchment and reform; to rid the State of its enormous debt; reduce taxation; have our levees rebuilt; restore confidence and promote harmony between capital and labor; between the colored man and the planter; between the latter and the merchant; to induce immigration, and to develop the vast agricultural wealth of the State. For the accomplishment of these purposes we ask the co-operation of all good citizens under whatever name associated. We believe a great triumph is within our reach. Republicanism has produced its bitter fruits, and in them is written its own condemnation; its days are numbered in Louisiana! A party that publicly pleads the cause of corruption; that seeks to return to office men who have earned an indelible infamy; whose watchwords have been fraud, dissimulation and false promises; to whom honesty is ridiculous; whose legislation is spoliation and oppression, cannot confront the voters of Louisiana and successfully demand their support.

We earnestly urge upon the people throughout the State to organize for the work at once. The committees of the several parishes are requested to convene their clubs and elect their delegates to the Convention, and report the names of such delegates to the Secretary of this Committee at the earliest date.

The Committee beg to call the attention of the people to the address issued by the Democratic members of Congress, and especially to that portion recommending the selection of the best men for Congress, and only such as can take the test oath and are under no disabilities imposed by the Fourteenth Amendment. A Radical Congress has declared that those who cannot take the test oath, or who labor under the imposed disabilities, shall not take seats in that body. We may not stop to inquire into the policy or validity of the acts of Congress; experience teaches us to elect men who are not disqualified. What the State needs is representation.

With efficient and honest men to fill our offices of trust: with wise and faithful citizens as legislators, there can be no reason why our people should not again be prosperous and happy. We have a soil that is unparalleled for fertility; a climate that is genial, and great natural advantages and resources. Let us be true to ourselves, and a future awaits us of material prosperity as grand and unexampled as the past has been ruinous and disgraceful.

The basis of representation in the State Convention, as revised and fixed by the committee, will be one delegate for every three hundred, and for every fraction over one hundred and fifty Democratic votes cast at the last general election. Every parish shall be entitled at least to one representative. This rule applies to each new parish.

All papers friendly to the purposes of this address are requested to publish it.

F. H. HATCH,
President Democratic State Central Committee.

THOMAS STEEL, Secretary.

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

P. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 10th day of January, 1870. W. J. CASTELL, Notary Public.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 3d day of June, 1870. S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 3d day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. [illegible]

DIRECTORS: P. Fourchy, P. Maspero, D. McCoard, L. Puig, L. F. Generes, L. F. Wiltz, A. J. Kelly, Jos. Hoy, D. A. Chaffraix, Chas. Lafitte, J. J. Fernandez.

Daniel & James D. Edwards,

Nos. 21, 23, 25 and 27 Delta St.—And— Nos. 22, 24, 26 and 28 Front Street, NEW ORLEANS, LOUISIANA.

Manufacturers of IMPROVED STEAM TRAIN FOR MAKING SUGAR, and of every description of COPPER, BRASS, IRON, AND SHEET IRON WORK, BRASS COCKS, VALVES, STEAM WHISTLES, etc. COFFEE STILLS AND WORMS for sale and made to order.

—Dealers in— IRON PIPES and FITTINGS of all sizes, STEAM and HAND PUMPS, STEAM and WATER GAUGES, Made and Repaired, BRASS FOUNDING, FINISHING and PATTERN MAKING. Repairing of all kinds done at short notice.

TOBACCO

ALL FORMS, STEAM MANUFACTORY. L. MOULOR, 58 Old Levee Street, Corner Bienville.

His numerous customers and the public are [illegible]

Constantly on hand, ONE MILLION of assorted CIGARS. Constant importation of a large stock of SMOKERS' GOODS, Pipes, Cigar Cases, [illegible], etc., etc.

WHOLESALE AND RETAIL.

GEORGE MERTZ, PLANING MILL AND LUMBER YARD

Corner Toulouse and Robertson Sts. (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building material [illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, WEDNESDAY, August 3, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship St Louis, Whitehead, from New York [illegible]
Steamer Mary, Carroll, from Mobile.
[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr W Denny, fm Pascagoula—40,000 ft lumber.
Schr Rebecca, fm Tchefuncta—40 cords wood.
[illegible]
Schr Bettie Stevenson, fm Pascagoula—75,000 feet lumber.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Alice McGuigan, from Pearl River—[illegible] feet lumber.
[illegible]
Schr Victoria No 2, from Blind River—[illegible]

— STEAMBOATS —

Carrie Converse, (new) Rea, from Pittsburgh with one barge.
Virginia, Schultze, from Louisville.
St. John, Greathouse, from Baton Rouge.
Le Bowens, Boardman, from Shreveport.
W S Pike, Geddin, from Natchez.
J G Blackford, Barton, from Washington.
Cherokee, Osgood, from L'Abbeville.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Tecumseh, Lombard, from the Passes—Went down light—brought up ship Rodes, schrs Helena, Etna, Voice Vera Cruzana, and Helena.

MEMORANDA. (By Telegraph.)

Baltimore, August 2.—To Witherspoon, Moss & Co.—Steamship Cuba sailed at 3 P. M. yesterday for New Orleans.

MORDECAI & CO.

The steamship Bienville, Capt. Baker, from New York, arrived on the evening of the 1st inst., from New York with a full cargo of assorted mdse and passengers.

BELOW COMING UP.

[illegible]

BELOW—AT QUARANTINE.

[illegible]

EXPORTS.

GALVESTON AND INDIANOLA—Per steamship W G Hewes—[illegible]
ST LOUIS—Per steamer Olive Branch—[illegible]
PROVIDENCE, R I—Per bark Orphan Stranger—[illegible]
BOSTON—Per schr Agnes—[illegible] feet lumber.

IMPORTS.

NEW YORK—Per steamship St. Louis—[illegible]
MOBILE—Per steamer Mary—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

PITTSBURGH—Per steamer Carrie Converse and barge—[illegible]
LOUISVILLE—Per steamer Virginia—[illegible]
SHREVEPORT—Per steamer Lotawanna—[illegible]
NATCHEZ—Per steamer W S Pike—[illegible]
WASHINGTON—Per steamer J G Blackford—[illegible]
BATON ROUGE—Per steamer St John—[illegible]
L'ABBEVILLE—Per steamer Cherokee—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

August 2—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

August 2—[illegible]

PASSENGERS.

Per steamship St. Louis, Capt. Whitehead, arrived at her wharf at an early hour yesterday morning, with the following passengers:

Samuel Ambler, John Dodkerty, Mrs Kate Hamilton, Capt. Isaac Mader, Dr. Terrell, U. S. A., and [illegible]

Per steamship Sherman, Capt. Crowell, from New York, arrived yesterday, [illegible]

LIST OF VESSELS

AUGUST 3, 1870.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

Steamship St. Louis, Whitehead — old July 24
[illegible]
Bark Alaska, Porter — July 23

BOSTON.

Bark Amelia, Lincoln — old June 25

LIVERPOOL.

Ship Waverly, Gillen — [illegible]
Ship St James, Black — [illegible]
Ship Annie Valley, Churchill — [illegible]
Ship Peguet, Hogg — [illegible]
Ship Ophelia, King — [illegible]
Ship Rowantree, Lewis — [illegible]
Ship Alaska, Higgins — April 11
Ship Francis Cowell, Morang — April 11
Bark Sitka, Walker — [illegible]
Bark Oswego, Roberts — [illegible]
Bark Margie, Hammond, — [illegible]
Bark Velant, Costner — April 12
Bark Bridgeport, Morgan — May 4

CARDIFF.

Ship Richard McManus, Foster — June 25
Ship T Harvard, Strickland — [illegible]
Ship Rochester, Clough — [illegible]
Ship Devonshire, Lincoln — [illegible]
Ship Cathedral, Nickerson — [illegible]
Ship W G Putnam, Ricard — [illegible]
Ship Endymion, Jones — [illegible]
Bark Leila M Long, Lewis — [illegible]

BRISTOL, ENG

Ship Ocean Wave, Palmer — June 25

ANTWERP.

Ship Carrier, Ballard — June 25
Ship Crescent City, Delano — [illegible]

HAVRE.

Ship Baden, Nelson — June 22
Ship St Louis, Hubbard — May 11
Bark La Louisiane, Tessier — June 3

MARSEILLES.

Brig Marcia — [illegible]
Bark Pervencia, Lockland — June 22

BORDEAUX.

Ship Wild Hunter, Kelly — June 2
[illegible]

BARCELONA.

Brig Francisco, Villa — March 25
Bark Ursula, Maristany — [illegible]

HONG KONG.

Ship C Augusta, Camp — April 3

DOOLEY'S BAKING POWDER

This Yeast Powder is convenient, economical and wholesome. Try it if you wish to prove its superiority not only over other Baking Powders, but to the common methods of raising dough for making all kinds of bread, Biscuit, Rolls, Corn Bread, Buckwheat, and other griddle cakes, and Cakes and Pastry of every variety. Put up in tins, net weight, as represented. For sale by Grocers throughout the United States.

Manufactured by DOOLEY & BROTHER, Proprietors, 69 New street, New York.

N. O., Jackson & Great Northern Railroad.

EXCURSION TICKETS TO MAGNOLIA AND INTERMEDIATE STATIONS.

ON AND AFTER SUNDAY, July 24th, Excursion Tickets good on the 7 A. M. train on Sunday and all trains south arriving in New Orleans at 7:45 A. M. and 11:45 A. M. Monday following, will be sold at the following rates from New Orleans to [illegible]

Tickets good on Saturday evening train to return [illegible]

T. S. WILLIAMS, General Superintendent.

TO SAVE LABOR AND INSURE LARGE CROPS —USE— Stern's Raw Bone Super-Phosphate —AND— FINE GROUND BONE, THE GREAT FERTILIZERS. LOUIS STERN & BROS. MANUFACTURERS. Office No. 18 St. Charles street, New Orleans. BONE BLACK OF ALL GRADES ON HAND CONSTANTLY.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

[illegible] CAMP STREET.

NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869.

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company. THOMAS SLOO, President. THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870. A. SHELLEY, Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the balance of the scrip of the year 1866, on and after the second Monday of February, 1870. And they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be issued on and after the 21st day of March next.

THOMAS SLOO, President. JOHN G. GAINES, Vice President. THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870: Jno. G. Gaines, E. J. Hart, [illegible]

Steam Tobacco Manufactory.

J. P. BARRAZIN, 91 CHARTRES STREET, CORNER OF CONTI. Branch: 38 Poydras, corner Tchoupitoulas sts.

Importer of Pipes and all Articles for Smokers.

THE UNDERSIGNED OFFERS to Country Merchants the most complete assortment to be found in this line in New Orleans, such as: Meerschaum Pipes, Clay Pipes, all kinds, Imitation, Brier Root, India Rubber, Charcoal, Rosewood, [illegible]

SMOKING TOBACCO: Maryland, Virginia, Kentucky, [illegible]

SNUFF TOBACCO: [illegible]

Also, a large stock of Fine Chewing Tobacco. [illegible] and a MILLION of CIGARS, of all varieties. J. P. BARRAZIN.

Home [illegible] Insurance Company

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

[illegible]

The above is a just, true and correct transcript from the books of the Company. ALFRED MOULTON, President. A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, A. D. 1870. A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held this 19th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolution: [illegible]

ALFRED MOULTON, President. WM. M. PERKINS, Vice President. A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES: A. Moulton, Archie Woods, [illegible]

Valuable—Entertaining!

EVERY FAMILY should take at least ONE General Newspaper besides their country paper, "every time." It should be— THE BEST, MOST ENTERTAINING, MOST VARIED, and THE CHEAPEST,

$3, $3, $3, $3, $3, $3, $3, $3. Three dollars pays for one year's subscription, or

$1, $1, $1, $1, $1, $1, $1. One Dollar for four months to the

MOBILE WEEKLY REGISTER,

The Oldest, Largest, and best Paper of Southern Family Journals.

Hon. JOHN FORSYTH, Editor-in-Chief.

It employs the best talent in the country. Its stories are the most entertaining. Its Poetry the most brilliant. Its correspondence is from all important points. Its telegraphic Summary is a complete history of the week. Its commercial Review and Prices Current every Merchant and Planter needs—it is correct. Its Agricultural Department is most full—Edited by Hon. C. C. LANGDON. Its Politics always DEMOCRATIC and SOUTHERN.

It has been published uninterruptedly for fifty years. It has double the circulation of any paper in the Southern States.

Subscribe for the MOBILE WEEKLY REGISTER. Get your neighbors to join you. Clubs of four one year [illegible]. Specimen copy free. Address, W. D. MANN, Prop. Register, Mobile, Ala.

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering, with a smooth surface of stone finish. [illegible]

H. W. Johns' Roofs Superior Fire Proof Paint [illegible]

GAULE & DALTON, Agents for Louisiana.

[illegible]

J. Bontemps, [illegible]